

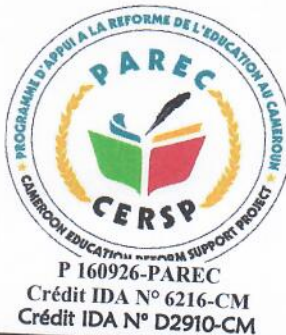
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE
MONDIALE

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME
DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

COMITE DE PILOTAGE

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION

CAMEROON EDUCATION REFORM
SUPPORT PROJECT

STEERING COMMITTEE

COORDINATING AND MANAGEMENT UNIT

Décision n° 003 /D/COPIL/PDT/ du 29 MARS 2021
Portant mise en place du dispositif de collecte et d'analyse de données via la méthodologie GEMS
dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,
Président du Comité de pilotage du Programme d'Appui à la
Réforme de l'Éducation au Cameroun

Vu la Constitution
Vu l'accord de Prêt N°160 926 signé entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Mondiale en date du 9 avril 2019 ;
Vu l'accord de don IDA n° D 2910 signé entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque Mondiale en date du 9 avril 2019 ;
Vu la loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun ;
Vu le décret n°2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du ministère de l'Éducation de Base ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 134/PM du 10 décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun ;
Vu le procès-verbal des négociations entre le Gouvernement camerounais et la Banque Mondiale du 16 février 2018 ;
Vu la décision n°9056/B1/1464/MINEDUB/SG/DPPC du 1er août 2018 mettant en place l'équipe de Coordination et de Gestion ainsi que les responsables des unités thématiques du PAREC
Vu la décision n° 0001/D/COPIL/PDT du 29 janvier 2021 portant mise en place du dispositif de gestion des plaintes au PAREC
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Réforme l'Éducation au Cameroun (PAREC), il est mis en place un dispositif de collecte et d'analyse des données qui s'appuie sur la méthodologie GEMS (Geo-Enabling for Monitoring and Supervision).

Article 2 : OBJECTIFS DE LA METHODOLOGIE GEMS POUR LE PAREC

L'objectif de la méthodologie GEMS est de faciliter le suivi-évaluation des activités du Programme en se basant sur une collecte de données digitalisées et une supervision à distance. Cette méthodologie repose sur une plateforme de collecte de données en ligne (Kobo ToolBox) et permet également de faire le géoréférencement des interventions sur le terrain.

De manière spécifique, les principaux objectifs de la collecte de données pour le PAREC via la méthodologie GEMS sont les suivants :

- Mesurer les progrès des indicateurs du cadre de résultats ;
- Apprécier le niveau d'atteinte des résultats planifiés annuellement en lien avec les Disbursement Linked Indicators (DLI) ;
- Avoir une meilleure visibilité/lisibilité des activités mises en œuvre sur le terrain à partir d'une cartographie bien structurée des interventions du PAREC ;
- Relever et mieux appréhender les difficultés de mise en œuvre du Programme d'une part et améliorer les dynamiques de l'atteinte des résultats du PAREC d'autre part.

CHAPITRE II : DU DISPOSITIF DE COLLECTE DES DONNEES AU PAREC

Article 3 : DES DONNEES ET INFORMATIONS A COLLECTER

Les données et informations à collecter concernent prioritairement les Composantes opérationnelles du Programme c'est-à-dire la Composante 1 : « *Amélioration de l'accès, de l'équité, de la qualité et du management du système éducatif* » et la Composante 2 : « *Amélioration des résultats scolaires des élèves à travers le financement basé sur la performance* ».

Article 4 : DU CADRE D'UTILISATION DE L'APPROCHE GEMS

Pour le suivi efficace des activités du PAREC, la méthodologie GEMS sera utilisée principalement dans les deux cas de figure ci-après :

1- Suivi des progrès des indicateurs consignés dans le PAD et contribution au mapping du portefeuille de la Banque mondiale

Les indicateurs de résultats ainsi que les indicateurs intermédiaires ont été rappelés dans le Project Appraisal Document (PAD) ou Document du Projet. Ces indicateurs sont assortis des sources de données et des structures responsables de la collecte d'informations. Les données produites par le Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) sont les principales sources qui permettent de renseigner ces indicateurs.

L'approche GEMS permettra de faire une auto-évaluation des progrès observés sur les indicateurs et les résultats planifiés annuellement afin de se rassurer de l'atteinte des indicateurs de décaissement (DLI) en vue de bénéficier du décaissement des ressources financières destinées à faire fonctionner le Programme. Cette évaluation des progrès permettra également de renseigner le questionnaire numérique (intégré à la plateforme Kobo ToolBox) relatif au mapping du portefeuille de la Banque mondiale (BM).

2- Suivi des activités du projet

La méthodologie GEMS sera également utilisée pour le suivi des activités notamment la distribution des livres scolaires aux écoles primaires publiques, la mise en place des enseignants, le fonctionnement du FBP et de l'évaluation externe des DLI.

Article 5 : DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DONNEES VIA LE GEMS AU PAREC

La Collecte des données via la méthode GEMS dans le cadre du PAREC s'organise à deux niveaux tel qu'il suit :

(1) L'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) :

A ce niveau opérationnel, le processus de collecte des données va s'appuyer sur des points focaux GEMS qui seront préalablement identifiés et désignés au sein des services de la carte scolaire des IAEB. Ces points focaux recevront le matériel de collecte (smartphones), la formation adéquate sur le GEMS notamment sur l'application de collecte de données « **ODK collect** », la formation sur le protocole de gestion du matériel de collecte et la formation sur l'appropriation du questionnaire.

Les points focaux auront la responsabilité de collecter les informations sur les principaux indicateurs de résultats auprès des directeurs d'école. Cette approche permettra d'avoir une cartographie des progrès dans le temps par école/arrondissement/département/région.

(2) L'Unité de Coordination et de Gestion du Programme (UCG)

Au niveau stratégique, la gestion de la plateforme **Kobo Toolbox** et le déploiement des questionnaires y relatifs seront faits par l'Unité de Suivi-Evaluation du PAREC. Les données et informations collectées seront enregistrées et stockées sur la plateforme **Kobo Toolbox**.

L'Unité de Suivi-Evaluation du PAREC sera responsable de l'analyse des données et de l'élaboration du rapport global d'analyse. Elle facilitera l'accessibilité aux données sauvegardées sur la plateforme **Kobo Toolbox** à des fins de vérification ou d'utilisation par des parties prenantes de mise en œuvre du Programme. Par ailleurs, les résultats obtenus et contenus dans le rapport global seront mis en ligne notamment via le site web du PAREC.

Article 6 : DE LA DESIGNATION DES POINTS FOCALX GEMS

Les Points Focaux sont les personnels des services de la carte scolaire des Inspections d'Arrondissement de l'Education de Base (**IAEB**) ayant des compétences avérées en matière de collecte des données éducatives. Ils seront désignés par une décision du Ministre de l'Education de Base, sur proposition des Délégués Régionaux et des Inspecteurs d'Arrondissement de l'Education de Base à l'UCG du PAREC.

Article 7 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,
Président du Comité de pilotage du Programme d'Appui
à la Réforme de l'Education au Cameroun



Laurent Serge Etoundi Ngoa